



Crématorium de POIX DE PICARDIE

NOTE DE PRESENTATION (PC4)

LA FACTORY 121. 20, résidence des chênes 78590 Noisy le roi
Tel : 01 55 60 18 30 Fax : 01 55 60 18 39 Mob : 06 333 05 595 Mail : factory.121@orange.fr
S.A.S.U d'Architecture au capital de 10 000 € RCS Versailles 532 175 122
Ordre des architectes National n° S14558 – Régional idfS05383 Maf n° 259520/M/10

Le site :

Le terrain d'implantation du projet est situé en périphérie de Poix-de- Picardie dans une zone d'activité.

Les constructions les plus proches sont : un foyer logement, un établissement intercommunal de santé, terrain agricole, société de travaux publics, entreprise, terrain privé entretenu, bois.

Le terrain est relativement en pente vers un bassin d'infiltration existant.

La vue nord-est depuis le terrain est dégagée et porte très loin sur un paysage vallonné.

Le Projet :

L'idée directrice de ce projet repose sur trois thèmes : L'intégration au site, l'architecture éco-responsable, l'harmonie fonctionnelle.

A ce titre, le projet est en total respect du site puisqu'aucun arbres ou arbustes existants ne seront arrachés.

Dans cette démarche de préservation il est même prévu de planter des arbres sur le parking visiteurs.

1- L'intégration

L'intégration a été voulue la plus harmonieuse possible dans ce site remarquable, par *la position, la taille et la forme* du bâtiment.

- **La position** basée sur l'idée de rendre le bâtiment le moins visible possible depuis la rue et de positionner le bâtiment entre les zones boisées pour ne pas supprimer un seul arbre.
- **La taille** du bâtiment très compact pour présenter le moins d'emprise au sol. C'est un bâtiment à la volumétrie maîtrisée.
- **La forme**, quant à elle, reprend des volumes simples, l'architecture exprime les différentes fonctions du crématorium (Fours, cérémonie, annexes techniques, salle de convivialité).

2- L'architecture éco-responsable

- Nous proposons, pour le crématorium de Poix de Picardie, un projet novateur dans le domaine du funéraire : un projet éco-responsable tant par l'utilisation des matériaux de constructions pérennes, des énergies renouvelables et de la récupération de la chaleur des fours, mais aussi par son intégration paysagère, la gestion des eaux pluviales à la parcelle et une surverse dans le bassin d'infiltration.

3- L'harmonie fonctionnelle

- Ce projet est basé sur cette harmonie architecturale dont le style et les fonctions se conjuguent.
- La façade coté parking, fait appel à une volumétrie simple et aux matériaux raffinés tels que le bardage de type Fundermax.
- Un portail permet de créer un « seuil » et un passage entre le caractère profane du parking et le caractère plus solennel du crématorium. Le parvis et l'entrée du crématorium sont également rythmés par un généreux auvent.

- La façade côté jardin quant à elle, ouverte sur un jardin « zen », jardin de rencontre et méditation. C'est aussi un lieu de rencontre, le moment « d'avant et d'après » la cérémonie. On peut s'y asseoir, déambuler, méditer, se rencontrer, c'est un lieu de paix aux points de vue variés, et l'antichambre au puits de dispersion, accessible par un portillon.

Ce puits de dispersion est conçu comme une pièce extérieure à part, intime et ouverte à la fois par des vues discrètes à travers le bosquet existant conservé.

- L'espace de convivialité est conçu comme un lieu « à part ». Il est constitué d'un volume accessible depuis le hall et avec vue sur le bosquet existant conservé.
- La salle de cérémonie, fonctionnelle, fait appel au bois pour sa décoration. Elle se veut un lieu élégant intemporel auquel nous avons proposé et une vue latérale sur le jardin et les espaces boisés.
- Le hall traversant, permet une distribution douce, indépendante et respectueuse entre la salle de cérémonie, le bureau, la salle de remise des urnes, les sanitaires et la salle de convivialité. Ce Hall permet d'accroître la capacité de la salle de cérémonie.

4- Les matériaux :

- Fondations suivant étude de sol
- Elévations zone four : béton armé coupe-feu de type Prémur avec enduit hydraulique et lasure
- Elévation autres zones : Structure béton avec enduit ciment et bardage bois type FUNDERMAX.
- Menuiseries extérieure aluminium thermolaqué RAL 7011
- Toiture terrasse végétalisée avec étanchéité multicouches et ensemble photovoltaïque
- Voirie :
 - Voie de circulation en enrobé drainant
 - Places de stationnement en Evergreen auto-drainant (sauf places PMR)

- Réalisation de bornes de recharge électrique
- Parvis en béton désactivé ou balayé
- Clôture :
 - en panneaux treillis soudés plastifiés en limite de propriété
 - en acier laqué motif végétal sur rue
 - Portails d'accès en acier laqué motif végétal

5- Un projet éco-responsable :

Comme précisé dans l'introduction, ce projet sera un crématorium éco-responsable.

Ce projet est élaboré dans une véritable démarche environnementale par la mise en œuvre des matériaux à forte inertie thermique mais également par le traitement des espaces extérieurs (traitement des eaux de pluie).

Les panneaux FUNDERMAX permettront la pérennité de l'ouvrage dans le temps. Des panneaux photovoltaïques permettront le fonctionnement de l'ensemble de l'éclairage, de la climatisation et, en appoint, des bornes de recharges électriques. Ajoutons à cela la récupération de chaleur des fours pour le chauffage des locaux.

La gestion des eaux de pluie :

Elles seront traitées à la parcelle par des chaussées drainantes, des parkings de type Evergreen drainants et des buses enterrées.

De plus, un bassin d'infiltration existant récupérera les eaux de pluie préalablement stockée sous les voiries.

Conception bioclimatique et écoresponsable du crématorium :

Les projets de construction de bâtiments de crématorium ont de notre part fait l'objet, dès 2020 d'une réflexion globale d'éco-conception dans le but de minimiser les consommations d'énergie pour le chauffage & le refroidissement du bâtiment d'une part, ses émissions de gaz à effet de serre (CO₂ et fréons) d'autre part, et in fine d'augmenter l'indépendance énergétique du bâtiment du crématorium et de sécuriser son approvisionnement en énergies.

Par conséquent, dans un objectif de minimisation des impacts environnementaux du bâtiment du crématorium de Poix-de-Picardie, l'ensemble de ce bâtiment sera éco conçu et répondra, pour la partie public (hors four), à la **réglementation thermique RE 2020**.

- L'orientation et l'isolation optimale du bâtiment (murs, caractéristiques des baies, et toitures) permettront de minimiser ses consommations énergétiques. Le bâtiment sera construit en structure béton incluant des isolants biosourcés minimisant l'énergie requise pour la production et le transport de l'isolant, lequel constitue un stockage de carbone).

- Récupération d'une partie de l'énergie thermique produite par le four du crématorium, afin de chauffer le bâtiment en hiver, ainsi que de la production d'électricité photovoltaïque assurant l'autosuffisance (hors procédé de crémation) du bâtiment en énergie électrique, (y compris pour l'alimentation des bornes de recharge de véhicules électriques).
- La qualité de l'air intérieur du bâtiment sera optimisée par le recours à des matériaux de construction répondant aux normes d'émissions de COV, et à un système de renouvellement de l'air à double flux avec filtration de l'air neuf, qui contribuera aux confort d'hiver & d'été, à la qualité de l'air intérieur et aux économies d'énergie.

Espaces verts :

Il sera conservé la totalité des arbres existants. De plus, il sera planté sur le parking des arbres conformément aux règles d'urbanisme. Ces arbres seront issus d'essences locales pour conserver le caractère du site.

L'optimisation des stationnements :

Les stationnements sont positionnés de manière fonctionnelle, avec un sens de circulation et respectant le nombre de places préconisées.

Ils incluent les places PMR en proximité du parvis, les places équipées de bornes de recharge auto, moto et même vélos.

Conclusion :

Le Crématorium de Poix de Picardie deviendra un lieu de référence par sa qualité environnementale, architecturale et fonctionnelle.

Son intégration harmonieuse et poétique dans le site permettra un ressenti des familles décrit comme harmonieux, serein, et paisible.

Le Délégué :
Denis Dabrigeon

L'Architecte :
Pierre Sentenac

LA FACTORY 121
S.A.S d'Architecture
20 Résidence des chênes
78590 Noisy le Roi
Ordre des Architectes n° S 14558
RCS Versailles 532 175 122

Crématorium de Poix-de-Picardie NOTICE PAYSAGÈRE



Dans une démarche résolument engagée en faveur de l'environnement, la Société délégataire du projet de crématorium de Poix-de-Picardie a œuvré pour ajuster son projet aux spécificités écologiques du site.

Consciente des enjeux environnementaux, elle a travaillé en étroite collaboration avec la Collectivité afin de concevoir **une implantation respectueuse du cadre naturel**.

Ainsi, **des adaptations significatives** ont été apportées à la conception du projet : la taille du bâtiment a été réduite, limitant son emprise au sol, et la surface du parking a été optimisée afin de minimiser l'artificialisation des sols.

Par ailleurs, des matériaux écologiques et drainants ont été privilégiés pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et préserver le cycle naturel de l'eau.

Ces ajustements s'inscrivent dans une volonté d'intégration harmonieuse du crématorium à son environnement, tout en garantissant la préservation des écosystèmes locaux et en limitant l'impact du projet sur la biodiversité.

OBJECTIFS PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX

1. Contexte et objectifs

L'aménagement paysager du crématorium de Poix-de-Picardie vise à limiter l'impact environnemental du projet. L'objectif est de conserver la totalité des arbres existants et de préserver un équilibre écologique en favorisant la biodiversité locale.

2. Stratégie paysagère et écologique

Choix d'une palette végétale et écologique par la sélection des végétaux qui repose sur leur adaptation au climat et aux sols de Poix-de-Picardie. Les essences choisies sont indigènes ou naturalisées afin d'assurer une cohérence écologique et paysagère. Elles contribuent à la préservation des insectes pollinisateurs, des oiseaux et des petits mammifères.

2.1 Préservation des éléments existants

- Maintien des habitats boisés pour conserver les corridors écologiques,
- Phasage des travaux en fonction du cycle biologique des espèces pour limiter les perturbations.

2.2 Compléments écologiques par des plantations adaptées

Choix d'essences locales pour la plantation (arbustes et arbres adaptés aux conditions locales) et création d'une mosaïque végétale variée pour améliorer les habitats de l'avifaune et des chiroptères.

1. Arbres

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*) : Fournit des glands pour les rongeurs et oiseaux.
- Frêne commun
- Erable champêtre
- Charme commun (*Carpinus betulus*) : Essentiel pour la structure bocagère et refuge pour les insectes.
- Merisier (*Prunus avium*) : Fruits appréciés des oiseaux et insectes pollinisateurs.

2. Arbustes

- Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*) : Haie naturelle protectrice et source de nourriture pour la faune,
- Bourdaine,
- Cornouiller Sanguin,
- Eglantier,
- Prunellier,
- Noisetier commun (*Corylus avellana*) : Noisettes pour les écureuils et fleurs pour les abeilles.
- Sureau noir (*Sambucus nigra*) : Baies pour les oiseaux et feuillage abritant des insectes.

3. Plantes herbacées et couvre-sols

- Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*) : Attire les papillons et abeilles.
- Campanule raiponce (*Campanula rapunculus*) : Favorise la diversité entomologique.
- Géranium vivace (*Geranium sanguineum*) : Source de nectar pour les pollinisateurs.

2.3 Aménagements spécifiques pour la faune

- **Éclairage nocturne adapté** pour protéger les chiroptères :

- Lumières à teinte chaude (jaune ambré) et orientation vers le sol,
- Éclairage non permanent (détecteur de mouvement).

- **Gestion écologique des habitats**

- Maintien des espaces existants abritant et nourrissant la petite faune,
- Entretien des haies et boisements en dehors des périodes de nidification,
- Favoriser les cycles naturels en conservant le bois mort et les litières naturelles,
- Bannir les produits phytosanitaires afin de préserver l'équilibre écologique,
- Fauchage tardif pour préserver les insectes et favoriser la chaîne alimentaire des chauves-souris,
- Création de zones de quiétude avec des tas de bois et de pierres pour abriter la petite faune,

2.4 Intégration paysagère et gestion durable

- Utilisation de matériaux naturels et perméables pour les voiries et stationnements.
- Mise en place d'un suivi écologique post-implantation pour évaluer l'efficacité des mesures.

3. Conclusion

Cette approche paysagère permet de compenser les impacts du projet tout en améliorant la biodiversité locale. En favorisant des plantations indigènes et des aménagements spécifiques pour la faune, le crématorium s'intègre de manière plus respectueuse dans son environnement.

L'intégration paysagère, l'ambiance apportée par le « végétal » et par la sensation de « cocon » que pourra ressentir tout un chacun en ces lieux, prend ici tout son sens.









